



Erreur du notaire lors d'une vente

Par **arie**, le **22/07/2014** à **12:32**

bonjour,

j'ai vendu un bien immobilier
pour lequel j'avais contracté 3 credits.

l'un des 3 n'a pas et remboursé lors de la vente, le notaire est-il responsable
(il avait en sa possession l'ensemble des documents qui prouvait l'existence des credits dans
leur ensemble)

merci de vos reponse
marie